



Classe Parc N°5202
Cycles 3-4

La pierre dans tous ses états en Pays de Commercy

Il y a 155 millions d'années, la France se situe sous les tropiques. Dans une mer chaude et peu profonde, des coquilles, des débris squelettiques et des sédiments s'accumulent et se transforment peu à peu en roches. Le retrait de la mer en Lorraine et l'érosion laisse apparaître un relief : la Côte de Meuse. A la fin du XIXème siècle, de nombreuses carrières s'ouvrent dans ce relief. Les plus célèbres sont à Euville et Lérouville. Des générations de carriers, de tailleurs de pierre et de sculpteurs vont faire vivre cette industrie. La pierre ainsi extraite et travaillée est exportée dans toute l'Europe.

Programme du séjour

<p>Lundi</p> <p>Accueil, installation. Techniques anciennes d'exploitation et vie des carriers.</p>	<p>Mardi</p> <p>Initiation à la taille de pierre. La carrière en exploitation.</p>
<p>Mercredi</p> <p>Initiation à la géologie. Architecture gothique et romane, réalisation de maquettes de monument.</p>	<p>Jeudi</p> <p>Initiation à la taille de pierre. Initiation à la paléontologie, recherche de fossiles.</p>
<p>Vendredi</p> <p>Initiation à l'escalade. Utilisation de la pierre d'Euville : exemple du château de Commercy.</p>	

Selon votre projet pédagogique, il est possible de compléter le programme des activités par :

- architecture
- les utilisations de la pierre (pierre de taille, gravats et fabrication de la chaux)
- découverte du site en VTT

Contact / réservation

Association pour le Développement du Circuit de la Pierre à Euville Carrière
Villasatel - Hameau des Carrières
55200 EUVILLE

Tél : 03.29.91.01.69

Ou 06.65.16.05.94

circuitdelapierre@wanadoo.fr

Equipe d'animation

Laetitia DANNER

reconnu « [Charte éducation](#) »



Parc naturel régional de Lorraine/Service Education

Logis Abbatial – rue du Quai - BP 35
54702 PONT A MOUSSON CEDEX

Nathalie KLEIN

Tél. : 03.83.84.25.46

Fax. : 03.83.81.33.60

nathalie.klein@pnr-lorraine.com

Éducation au territoire du Parc naturel régional de Lorraine - 2017-2018

Réalisée avec la participation financière de la Région Lorraine, de la Direction Départementale des Services de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle, du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, et selon les programmes des collectivités locales, de l'État, du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et de l'Énergie, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de l'Union Européenne, des partenaires privés.



Conditions

Coût : Pour un séjour de 5 jours comprenant : hébergement, animation prévue au programme, assurance, matériel pédagogique : 200€ à 265€ / élève pour une classe de 25 élèves (tarif à convenir pour un effectif inférieur à 25 élèves).

Période : année scolaire

- Le coût du transport aller-retour du lieu de départ de la classe à Euville est à prévoir en sus.
- Frais pédagogiques : ils dépendent du programme choisi. Ils peuvent être subventionnés en partie par l'Education nationale et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre du programme des classes patrimoine.
- Les interventions sont assurées par des professionnels agréés par l'Education nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- Matériel mis à disposition : microscope, lames minces, loupes binoculaires, photothèque, compresseur et outillage pneumatique, outils traditionnels, appareil photo numérique, ordinateur.
- **Modalité d'inscription, par convention :** à l'inscription le versement d'un acompte de 30 % du coût du séjour est demandé ; seul celui-ci a valeur d'inscription définitive.
- Le règlement est à adresser et à libeller à l'ordre de : **Association pour le Développement du Circuit de la Pierre à Euville.**
- Préparation avec l'équipe de d'animation sur demande,
- Il est important de prévoir des vêtements chauds et imperméables en cas de mauvais temps, ainsi que des chaussures adéquates pour la visite d'une carrière (prévoir des vêtements de rechange et une deuxième paire de chaussures).
- Les intervenants et accompagnateurs ne sont pas des accompagnateurs. Les classes doivent être encadrées par les enseignants et leurs accompagnateurs.

Le respect de ces conditions et des horaires participera à la qualité de l'animation proposée

*Pour les dossiers de demande de subvention, se renseigner auprès de votre chef d'établissement pour les collèges ou à l'Inspection Académique (pour les classes primaires).
Faire attention aux délais de dépôt des sessions.*